

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 février 2024 à 18h30

Administration Générale – représentation – Intercommunalité – EPIC

**05. Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS –
Modification**

Madame La Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L2121-29 du CGCT par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu les articles R123-8 et R123-9 du code de l'action sociale et des familles, énonçant les règles relatives à la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n°7 du conseil municipal du 3 juillet 2020 fixant le nombre d'administrateurs au Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n°6 du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant désignation des représentants du conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n°4 du conseil municipal du 6 novembre 2023 portant modification de la délibération n°6 du conseil municipal du 10 juillet 2020 relative à la désignation des représentants du conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n°6 du conseil municipal du 14 février 2024 portant modification de la délibération n°4 du conseil municipal du 6 novembre 2023 relative à la désignation des représentants du conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant la vacance du siège occupé par Madame Nicole DESMOTTES au conseil d'administration du CCAS suite à son élection le 14 février 2024 en qualité de maire de la commune de Vire Normandie,

Considérant qu'en application de l'article R123-9 précité, « *le ou les sièges laissés vacants par un ou des conseillers municipaux, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus dans l'ordre de la liste à laquelle appartient le ou les intéressés. Lorsque ces dispositions ne peuvent pas ou ne peuvent plus être appliquées, le ou les sièges laissés vacants sont pourvus par les candidats de celle des autres listes qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. (...)* »,

Considérant que la liste déposée en 2020 pour la désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS sous l'intitulé « Majorité municipale », à laquelle appartenait Madame Nicole DESMOTTES, ne comporte plus aucun nom,

Considérant qu'il convient alors de désigner le suivant de liste sur la liste intitulée « Groupes minoritaires »,

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240221-20240221-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024

Publication : 01/03/2024

Délibération n°2024/02/21/05 du 21 février 2024 à 18h30



Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Considérant que par courrier en date du 20 février 2024 la suivante de la liste intitulée « Groupes minoritaires », Madame Sabrina LABROUSSE, a signifié son refus de siéger en tant que titulaire au conseil d'administration du CCAS,

Considérant qu'il convient alors de désigner la suivante de liste de la liste intitulée « Groupes minoritaires », Madame Jane PIGAULT,

Le conseil municipal prend acte de la nouvelle composition des membres élus du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de la maire de Vire Normandie :

	Prénom	Nom	Liste
1	Catherine	MADELAINÉ	Majorité municipale
2	Françoise	FOUBERT	Majorité municipale
3	Marie-Ange	CORDIER	Majorité municipale
4	Marie Noëlle	BALLE	Majorité municipale
5	Fernand	CHENEL	Majorité municipale
6	Régine	RENAULT	Groupes minoritaires
7	Maryse	DUVAUX	Groupes minoritaires
8	Jane	PIGAULT	Groupes minoritaires

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240221-20240221-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024

Publication : 01/03/2024

Délibération n°2024/02/21/05 du 21 février 2024 à 18h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 35

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents: 02

Le 21 février 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 15 Février 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 15 Février 2024.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Jacques COURTEILLE
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Valérie OLLIVIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060476-20240221-20240221-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024

Publication : 01/03/2024

Délibération n°2024/02/21/05 du 21 février 2024 à 18h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240221-20240221-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024

Publication : 01/03/2024

Délibération n°2024/02/21/05 du 21 février 2024 à 18h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.